

Lycée d'El Madher. Durée : 2heures.	Composition de français-1° trim. Classe : 3LP	Enseignant : Si Mohammed
--	--	--------------------------

Texte :

« En octobre 1961, il y eut à Paris un massacre perpétré par des forces de l'ordre agissant sur les ordres de Maurice Papon. » [Jean -Luc Einaudi]

Le 4 octobre 1961, Maurice Papon, préfet de police, met en place, avec l'accord du gouvernement de Gaulle, un couvre-feu concernant les "FMA" (français musulmans d'Algérie) ; un véritable couvre feu au faciès ! Contre cette mesure, le FLN organise une grande manifestation non violente pour le 17 octobre à 20h 30.

La manifestation est interdite par le gouvernement ; 7000 policiers prennent position.les manifestants sont environ 30000 ; il y aura 11730 arrestations. Selon la version officielle, il y eut 2 morts ce jour là ; mais les chercheurs parlent d'au moins plusieurs dizaines de tués par la police française, voire quelques centaines.

Le 30 octobre 1961, à l'Assemblée Nationale, Eugène Claudius-Petit, député centriste, dénonça violemment les responsabilités de la Préfecture de police :

« Il faut appeler les choses par leurs noms. Chaque gardien de la paix ne pouvait plus se déterminer, à cause de l'ordre reçu et de la décision prise, autrement qu'en tenant compte de la couleur de la peau, de la qualité des vêtements ou du quartier habité. Heureux les Kabyles blancs qui ont pu échapper au réseau de la police ! Faudra t il donc voir prochainement, car c'est la ponte fatale, la honte du croissant jaune après avoir connu celle de l'étoile jaune ? »

Le 27 octobre 1961, Claude Bourdet avait interpellé Maurice Papon au conseil municipal de Paris sur l'exactitude des faits qui se lisaient dans la presse parisienne, à savoir le repêchage de 150 cadavres d'algériens depuis le 17 octobre 1961 dans la Seine entre Paris et Rouen.

Maurice Papon devait déclarer : « La police a fait ce qu'elle devait faire » et « Nous avons gagné la bataille de Paris »

Article de la rubrique "Les deux rives
de la Méditerranée" août 2002.

Questions :

I)-Compréhension :

- 1- l'auteur de ce texte est : un historien ?
un journaliste ?
un témoin anonyme ?

- Justifiez votre réponse en relevant une indication du texte.

- 2- Quel évènement évoque-t-on dans ce texte ? Où se passe-t-il ?
- 3- Le couvre feu instauré à Paris visait qui ? Relevez l'expression qui le montre.
- 4- Quelles sont les 2 groupes de personnes qui s'opposent dans cette manifestation ? Par qui sont-elles commandées ?
- 5- Quelle était la position du député Eugène Claudius-Petit face aux évènements relaté dans le texte ? Justifiez votre réponse du texte.
- 6- Est-ce que le nombre de victimes annoncé par les français était exact? Justifiez votre réponse en relevant une expression du texte.
- 7- « Selon la version officielle, il y eut 2 morts ce jour là »
 - A quelle date renvoie l'expression soulignée ?
- 8- « Nous avons gagné la bataille de Paris »
 - A qui renvoie le pronom souligné ?
- 9- Complétez le passage suivant par les mots et expressions donnés dans le désordre :
couvre-feu/ répression policière/Maurice Papon/manifestation/ bataille / FLN
Lade Paris désigne la sanglante d'une
pacifique organisée par le..... en réaction à un institué par le préfet de police
..... pour les seuls Nord-Africains.
- 10- Pour quoi l'auteur a-t-il écrit son texte ?
- 11- Proposez un titre au texte.

II)- Production écrite :

- Dans le cadre d'un débat sur les massacres du 17 octobre 1961 qui sera organisé dans votre commune, vous avez été désigné par vos professeurs pour y participer.
- Faites le compte rendu objectif de ce texte (environ 100 mots).



D)-Compréhension :13/20

1- l'auteur de ce texte est : Un journaliste 01pt (0.5*2)

- La justification : Article de la rubrique « Les deux rives de la méditerranée » août 2002.

2- L'évènement évoqué dans ce texte est : les manifestations du 17 octobre 1961. Il se passe à Paris 01pt(0.5*2)

3- Le couvre feu instauré à Paris visé les Algériens. 01pt (0.5*2)

- La justification du texte : un couvre-feu concernant les « FMA (français musulmans d'Algérie)

4- Les 2 groupes de personnes qui s'opposent dans cette manifestation sont : 1pt (0.25*4)

30000 manifestants → commandés par le FLN.

7000 policiers → commandés par le préfet de police Maurice Papon.

5- Le député Eugène Claudius-Petit face était contre les évènements relaté dans le texte. 2pts

- Justification : Eugène Claudius-Petit....dénouça violemment les responsabilités de la préfecture de police.

6- Le nombre de victimes annoncé par les français n'était pas exact. 1pt

- Justification : mais les chercheurs parlent ...voire quelques centaines.

7- « Selon la version officielle, il y eut 2 morts ce jour là »

- L'expression soulignée renvoie au 17 octobre 1961.1pt

8- « Nous avons gagné la bataille de Paris »

- Le pronom souligné renvoie à Maurice Papon et les policiers / Les forces de l'ordre / Le gouvernement de Gaule. 1pt

9- Complétez le passage suivant par les mots et expressions donnés dans le désordre :

La bataille de Paris désigne la sanglante répression policière d'une manifestation pacifique organisée par le FLN en réaction à un couvre-feu institué par le préfet de police Maurice Papon pour les seuls Nord-Africains.1.5pt

10- L'auteur a écrit ce texte pour informer des évènements du 17 octobre 1961 et dénoncer les exactions commises par les forces de l'ordre. 1pt

II)- Production écrite : 07/20